De l’Idée au Projet #20 - Printemps été 2027

Accompagnement à l’émergence de projet d’installation agricole.

OBJECTIFS

La formation permet aux porteur.euse.s de projet de structurer leur démarche en abordant les aspects personnels, techniques et économiques de l'installation agricole :
- Clarifier ses motivations à la réalisation de son projet
- Concilier son projet professionnel et son projet de vie
- Connaître les ressources sur lesquelles s’appuyer pour réaliser son projet
- Connaître les outils et système de commercialisation
- Savoir mener une analyse globale d’une ferme
- Dimensionner et chiffrer son projet d’installation
- Définir ses besoins d’investissement et les différentes possibilités de financement
- Faire le choix des bons statuts
- Connaître le contexte du foncier agricole
- Présenter son projets à des acteurs locaux et définir les prochaines étapes pour son projet d’installation

ENJEUX

La formation “De l’idée au projet" accompagne pas à pas la construction d’un projet d’installation. Elle se déroule sur 7 jeudis, répartis en deux cycles : octobre puis janvier. Elle s'articule en deux modules : le premier permet de poser les bases personnelles et stratégiques, le second transforme ces bases en un projet opérationnel et concret.

La formation offre aux porteur.euse.s de projets un espace pour clarifier leurs interrogations liées à l’installation, tout en leur faisant découvrir le paysage agricole des Côtes d'Armor.

Accompagnée - ou non - de stages de découverte dans des fermes en production végétale et/ou animale, la formation aborde les principaux thèmes d'un projet d’installation :
- Découvrir la diversité des productions, des territoires, des modes de commercialisation
- Affiner la finalité et la nature de son projet, les compétences à conforter ou acquérir
- Évaluer la cohérence entre le projet professionnel et personnel, l’organisation du travail et le dimensionnement économique
- Établir un plan d’action pour le lancement du projet (formation qualifiante, salariat, stages…)

La formation traite également des questions foncières, sociales et juridiques, ainsi que des investissements nécessaires à l’installation.

Les réflexions en collectif, les visites de terrain et les interventions de paysan.ne.s et expert.e.s favorisent des échanges riches et des avancées significatives dans la construction du projet. Entre chaque session, les participant.e.s poursuivent leur travail personnel, qu'ils peuvent ajuster et enrichir progressivement à partir des enseignements des journées de formation.

PRÉ-REQUIS

Aucun pré-requis nécessaire

CONTENU

1er module : « Définir son projet d’installation »
Jour 1 : Clarifier ses motivations
Se connaître au travers de son parcours individuel, interroger son projet et ses motivations, caractériser ses valeurs et les finalités de son projet. Découvrir les parcours à l'installation agricole.

Jour 2 : Concilier projet professionnel et projet de vie
Identifier les différentes étapes et dimensions d'un projet. Appréhender l'équilibre entre

Infos complémentaires

ORGANISÉE PAR
ADEAR Côtes d'Armor

DURÉE : 7 jour(s)

DATE LIMITE : 17/02/2027

TARIFS
500€ + 20€ d'adhésion à l'association

ATTESTATION
Aucune

RENSEIGNEMENTS
Pauline Hardy
p.hardy@agriculturepaysanne22.fr
ADEAR Côtes d'Armor
Agriculture paysanne 22
8 rue des champs de Pies
22000 Saint-Brieuc
07.81.27.69.81

NOTE : Repas du midi tiré du sac.

vie personnelle et vie professionnelle.

Jour 3 : Identifier les ressources sur lesquelles s'appuyer
Découvrir son territoire d'installation, identifier ses critères de choix et appréhender les dynamiques et les ressources liées à l'agriculture.

Jour 4 : Analyse globale du fonctionnement d'une ferme
À partir de la visite d'une ferme, s'approprier une méthode d'observation et d'analyse pour mieux comprendre et structurer son propre projet.

2e module : « Murir mon projet d’installation »
Jour 5 : Dimensionner, chiffrer et financer son projet
Construire un projet viable économiquement et vivable humainement. Définir ses besoins d’investissement et explorer les différentes solutions de financement.

Jour 6 : Choisir ses statuts et comprendre le foncier agricole
Explorer les statuts sociaux, fiscaux et juridiques afin d’identifier les plus adaptés à son projet. Comprendre le contexte du foncier agricole et les démarches pour y accéder.

Jour 7 : Synthétiser son projet et bâtir un plan d'action
Définir les prochaines étapes pour son projet d'installation. Présenter le projet et échanger avec des paysan.ne.s et acteurs locaux.

Tout au long de la formation, chaque participant.e façonne son projet à travers un travail personnel guidé, jusqu’à le présenter le dernier jour. Un suivi individuel est possible entre les sessions.

MODALITÉ D'ENSEIGNEMENT

présentiel

RÉFÉRENCES QUALITÉ

qualiopi

DATES, LIEUX ET INTERVENANTS

Date	Lieu	Intervenant
04/03/2027	Les journées de formation se dérouleront majoritairement dans des fermes des Côtes d’Armor. Certaines peuvent être programmées, pour des raisons pratiques, dans nos locaux à Saint-Brieuc	Pauline Hardy, Animatrice Installation Transmission Agriculture Paysanne 22
11/03/2027	Côtes-d'Armor	Pauline Hardy, Animatrice Installation Transmission Agriculture Paysanne 22
18/03/2027	Côtes-d'Armor	Pauline Hardy, Animatrice Installation Transmission Agriculture Paysanne 22
25/03/2027	Côtes-d'Armor	Pauline Hardy, Animatrice Installation Transmission Agriculture Paysanne 22
10/06/2027	Côtes-d'Armor	Pauline Hardy, Animatrice Installation Transmission Agriculture Paysanne 22
17/06/2027	Côtes-d'Armor	Pauline Hardy, Animatrice Installation Transmission Agriculture Paysanne 22
24/06/2027	Côtes-d'Armor	Pauline Hardy, Animatrice Installation Transmission Agriculture Paysanne 22

THÈMES

Etre acteur sur son territoire | S’installer en AP

FINANCEURS

☐ J'atteste avoir pris connaissance des conditions générales de formation (Voir la fiche)